

LES ATELIERS DE L'ÎLOT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

PROJET ASSOCIATIF DE L'ÎLOT

Nous croyons en l'Homme, en sa capacité à réagir, à se prendre en main lorsqu'il est meurtri, rejeté, en situation de précarité ou d'exclusion.

En nous appuyant sur la volonté et les aptitudes des personnes que nous accueillons, nous voulons les aider à se reconstruire, à se réinsérer dans la société pour autant qu'elles en ressentent le besoin, à se rétablir sur les plans personnel, familial, professionnel, moral et spirituel. Dans le respect de la personne humaine, nous voulons mettre en œuvre, pour le temps nécessaire à chacun, des actions conjuguant professionnalisme et chaleur humaine. La vocation de l'Îlot est l'accueil et la réinsertion des personnes rejetées de la société et en grande détresse. Nous portons une attention particulière à celles qui font ou ont fait l'objet d'une peine de justice, parmi lesquelles les sortants de prison ou les personnes bénéficiant d'un aménagement de peine, et qui sont bien souvent tenues à l'écart des grands élans de compassion et de générosité.

Ne pouvant satisfaire l'ensemble des besoins et offrir la totalité des services, l'Îlot se concentre sur l'hébergement et l'accompagnement des personnes dans leur démarche personnelle et volontaire visant à retrouver un statut de citoyen et de membre du corps social, notamment par l'accès au logement et à l'emploi.

L'accompagnement inclut des actions d'insertion par l'activité économique. L'association complète ses services en s'appuyant sur les partenaires extérieurs nécessaires à la prise en compte globale des attentes des personnes accueillies.

SOMMAIRE

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	4
---	----------

L'ÉTABLISSEMENT	5
------------------------------	----------

1. UN ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION (ACI)	5
2. ÉQUIPE	11
3. MOYENS FINANCIERS	11

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023	12
--	-----------

1. PROFIL	12
2. MOYENNE D'ÂGE	13
3. ÉTAT DE SANTÉ	14
4. SITUATION AU REGARD DE LA JUSTICE	14
5. SITUATION AU REGARD DE L'EMPLOI	15

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE.....	16
--	-----------

1. VIE DE L'ÉQUIPE	16
2. ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT	16
3. ÉVOLUTION DE NOS ATELIERS	16

TRANCHE DE VIE	18
-----------------------------	-----------

MERCI À NOS PARTENAIRES	19
--------------------------------------	-----------

QUELQUES MOTS SUR L'ANNÉE ÉCOULÉE

Des ateliers en mouvement !

Nous accueillons un public de plus en plus précaire, il est de plus en plus compliqué de travailler sur la reprise d'un emploi durable sans une préparation adaptée. Face à ce constat, nous nous sommes questionnés sur notre capacité à accompagner nos salariés en insertion. C'est pourquoi nous avons pris la décision de rejoindre le réseau CONVERGENCE.

L'intégration des Ateliers chantiers d'insertion (ACI) de Montières (80) au programme CONVERGENCE permettra à l'Îlot d'améliorer de façon significative sa capacité d'accompagnement vers l'employabilité des personnes en situation de grande exclusion dans la région d'Amiens.

De nombreux sujets sont concernés : recrutement vers le public le plus éloigné de l'emploi, accès au logement autonome, santé physique et mentale, emploi (résolution de difficultés en matière de mobilité douce et de garde d'enfants), possibilité d'extension de 2 à 5 ans de la durée des parcours proposés par l'association. Le réseau CONVERGENCE met à notre disposition une coordinatrice et des chargés de partenariat (CP), ces derniers nous apportant un soutien dans l'accès aux droits (lien avec les administrations), la santé, la mobilité (physique et psychologique), le logement (lien avec les bailleurs, accompagnement avant et après l'emménagement), l'emploi (contact avec les entreprises, détection des talents au sein de notre ACI). Outre l'Îlot, l'équipe de CONVERGENCE accompagnera trois autres structures amiénoises : les Astelles, APREMIS, la Maisonnée.

Également, nous avons ouvert un atelier en détention au Centre pénitentiaire de Beauvais. Nous avons répondu à un appel à projets concernant la création d'un Atelier chantier d'insertion en milieu carcéral. Il s'est tourné vers le recyclage d'articles textiles. Pour cela, nous nous sommes rapprochés d'Emmaüs Beauvais et de Solitex Oise. Cela nous donne deux activités : une de tri, un étiquetage pour les magasins Emmaüs de l'Oise et une de coupe de chiffons d'essuyage pour Solitex. C'est pour l'Îlot un nouvel accompagnement des Personnes placées sous main de justice (PPMSJ) et de la prévention de la récidive. En effet, nous travaillons sur le volet « emploi » dès l'incarcération et préparons une sortie en lien avec les acteurs locaux (SIAE ou de droit commun).

L'ÉTABLISSEMENT

1. Un Atelier et chantier d'insertion (ACI)

Les Ateliers de l'Îlot emploient, forment et accompagnent vers la reprise d'une activité professionnelle des personnes sortant de prison ou confrontées au chômage de longue durée. Fragilisées, mais volontaires, ces personnes sont encadrées et formées par des professionnels chevronnés, qui les initient à leur métier. Elles sont aussi accompagnées dans leurs démarches pour intégrer le marché du travail.

Ces ateliers s'inscrivent pleinement dans la vocation sociale de l'association qui œuvre, depuis plus de cinquante ans, pour la réinsertion de personnes en grande détresse. En effet, le logement, la formation, le travail font partie des dispositifs incontournables permettant à chacun d'intégrer un ensemble de valeurs et de règles nécessaires à une insertion sociale et à la notion de « vivre ensemble ». Chaque salarié bénéficie d'un accompagnement socioprofessionnel, dispensé par un Conseiller en insertion professionnelle (CIP). Cet accompagnement permet de construire une insertion professionnelle durable. La fréquence des rendez-vous peut varier. Néanmoins, le Conseiller en insertion professionnelle est disponible du lundi au vendredi et il peut se rendre disponible pour recevoir les salariés.

Nous continuons les formations sur nos ateliers. Les formations se déroulent pendant et hors temps de travail avec un suivi optimal du Conseiller en insertion professionnelle et des encadrants techniques. HACCP (Hazard analysis critical control points ou Règles d'hygiène dans la restauration et les commerces alimentaires), Internet mode d'emploi, Maintenance automobile, CléA (certification interprofessionnelle qui atteste des compétences fondamentales acquises par les personnes peu ou pas qualifiées), ... constituent notre catalogue de formations proposées aux salariés. Nous accompagnons au quotidien les salariés sur la recherche d'emploi, par le biais de la formation informatique ils peuvent mettre en œuvre leur CV et lettre de motivation, ainsi que la maîtrise de l'espace personnel de Pôle Emploi. Nous participons et accompagnons les salariés sur des rendez-vous extérieurs en entreprise.

C'est à cette mission que s'emploie chaque jour, l'équipe des ateliers de Montières, en formant, dans des conditions de production réelles, des salariés ayant besoin d'un accompagnement et d'une attention spécifique. Cette action quotidienne permet au public accueilli de lever un certain nombre de freins à leur « employabilité », avec l'acquisition d'une

expérience professionnelle solide et/ou une formation qualifiante. Par ailleurs, sans que cela soit un critère nécessaire pour intégrer les ateliers, une attention particulière est donnée au public sous main de justice, cible de la mission sociale de l'association.

Les Ateliers de l'Îlot s'organisent de la manière suivante :

L'atelier restauration

Il ouvre ses portes chaque midi et propose sous forme de buffet un repas complet aux publics. Il élabore quotidiennement des repas pour nos centres d'hébergement amiénois. Nous produisons sur commande des cocktails ou buffets pour d'autres associations, entreprises ou particuliers.

C'est dans ce restaurant d'application, sous l'encadrement de trois professionnels, que les salariés bénéficiant de contrats à durée déterminée d'insertion sont formés à la restauration collective.

Ainsi, ils produisent :

- ✓ les mets qui sont servis au restaurant libre-service chaque midi, tant pour les clients extérieurs qui viennent se restaurer que pour les salariés des ateliers ;
- ✓ les repas livrés par nos soins sur les sites d'hébergements sociaux (La Passerelle, Les Augustins et Thuillier) ;
- ✓ les plats pour les différentes commandes relatives à l'activité de traiteur (plateaux-repas, buffets, cocktails, etc.).

L'Atelier Qualification-Insertion

Au sein de notre atelier cuisine, nous organisons de manière spécifique un **Atelier Qualification-Insertion (AQI)**.

La formation d'agent de restauration collective

C'est également dans ce restaurant, en partie, que sont formées les personnes relevant de l'Atelier Qualification-Insertion (AQI). Il s'agit d'une promotion par an, de 12 à 14 demandeurs d'emploi, éligibles au secteur de l'insertion par l'activité économique, dans le cadre d'un parcours de qualification complet préparant au métier d'agent de restauration (titre professionnel du ministère de l'Emploi).

Ce Contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 8 mois associe une participation à la production au sein de notre cuisine centrale à une formation théorique et pratique de 300 heures dispensée par l'AFEC, organisme de formation. Le titre professionnel est un diplôme du ministère de l'Emploi, réservé à des adultes. Il ne comporte pas d'épreuve d'enseignement général.

Par ailleurs, les salariés bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel renforcé afin de permettre, là encore, la levée des freins à l'emploi, le développement de l'autonomie, l'ouverture culturelle et l'intégration citoyenne.

Le métier d'agent de restauration s'organise autour de trois grands domaines :

- ✓ la production culinaire, fabrication et assemblage des entrées et des desserts, remise en température des plats cuisinés à l'avance ;
- ✓ la relation client, l'information donnée au client sur les plats proposés, le service à l'assiette, la grillade minute, l'encaissement ;
- ✓ l'entretien et le nettoyage des locaux, de la vaisselle et du matériel.

Ce métier offre de réels débouchés, essentiellement dans les entreprises de la restauration collective qui se divisent en trois grands secteurs d'intervention :

- ✓ la santé , établissements hospitaliers, maisons de retraite, centres de rééducation, etc. Ce qui suppose une ouverture 7 jours sur 7, midi et soir, et très peu de relation client ;
- ✓ le scolaire, les écoles, collèges, lycées, universités, ouverts seulement l'année scolaire, et, sauf internat, uniquement le midi ;
- ✓ les entreprises, avec service seulement le midi dans la majorité des cas, où le relationnel est très important.

Il permet également des ponts avec le secteur de la restauration « traditionnelle ».

Chaque promotion se chevauche sur deux années civiles. Ci-dessous, vous trouverez le détail de nos sessions :

Session AQI 2018-2019 :

- ✓ 12 candidats au démarrage, 10 en fin de session ;
- ✓ 6 femmes et 6 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;

- ✓ Âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ 10 salariés présentés à l'examen, 7 validations complètes du titre pro, 2 validations partielles (3 CCP sur 4).

Session 2019-2020 :

- ✓ 12 candidats retenus ;
- ✓ 5 femmes, 7 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 59 ans.

Session 2020-2021 : annulée au regard de la situation sanitaire.

Session 2021-2022 :

- ✓ 14 candidats au démarrage, 10 en fin de session ;
- ✓ 6 femmes et 8 hommes ;
- ✓ 6 salariés sous main de justice (soit un taux de 50%) ;
- ✓ Âge : 20 à 50 ans ;
- ✓ 8 salariés présentés à l'examen, 8 validations du titre professionnel.

Session 2022-2023 :

Elle a débuté le 23 novembre avec 11 personnes (7 femmes et 4 hommes).

7 salariés présentés à l'examen, 7 validations complètes du titre pro

Pour la première fois, nous avons un parrain : Monsieur Ludovic Letellier, gérant de la brasserie Jules.

La Brasserie Jules régale les papilles depuis 30 ans à Amiens, une brasserie de luxe dans un concept parisien, dans un cadre élégant par ses boiseries et par son velours rouge. Nos salariés y seront en immersion, y seront invités à déjeuner et s'y verront remettre leur titre professionnel.

Session 2023-2024 : Annulée, en raison d'une décision nationale concernant une réduction des postes en IAE.



L'atelier automobile / carrosserie

Il comprend un pôle mécanique automobile où nous réalisons l'entretien courant des véhicules, une carrosserie et un pôle nettoyage de véhicules.

Il s'agit d'un garage dans lequel, avec la supervision de deux permanents, dont un Encadrant technique d'insertion (ETI), nos salariés mènent trois types d'activités à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels.

Entretien et réparation de véhicules de toutes marques, utilitaires compris :

- ✓ entretien général et révision : vidange, kit de distribution, freinage, pneumatiques, diagnostics électroniques, multi-diagnostic et géométrie ;
- ✓ réparation : liaison au sol, amortisseurs, échappement, remplacement de pièces de mécanique générale ;
- ✓ préparation du véhicule au contrôle technique ;
- ✓ dépollution de moteurs par hydrogène. Nous avons obtenu un financement de 50% de l'investissement par la SANEF concernant l'équipement nécessaire à cette nouvelle prestation ;
- ✓ pose de boitier E85 (Bioéthanol).

Nettoyage en profondeur de véhicules :

- ✓ extérieur : carrosserie, jantes, passages de roues, passages de portes, destickage publicitaire, surfaces vitrées, lustrage complet du véhicule, brillant des pneus ;
- ✓ intérieur : plastiques et grilles, surfaces vitrées, shampoing ou pressing des sièges, tapis, moquettes, coffre, habitacle, traitement antibactérien.

Carrosserie rapide, peinture :

- ✓ préparation : redressage, débosselage, remplacement d'éléments ;
- ✓ finition : peinture de carrosserie, rénovation de jantes, réfection d'optiques de phares, poli-lustrage.

Agr'îlot

- ✓ Opération de plantation sur une chaîne autonome à l'endiverie « VBM Prod ».

Atelier en détention au centre pénitentiaire de Beauvais

- ✓ Tri, textile ;
- ✓ Découpe de chiffons d'essuyage.

2. Équipe

Notre équipe est composée de professionnels formés à l'accompagnement et au suivi des salariés en insertion par l'activité économique.

Également, des formations spécifiques sont suivies par nos accompagnants.

Notre partenaire, la fondation « Citoyens & Justice » délivre un enseignement sur la « connaissance des personnes placées sous main de justice » et sur « l'accompagnement des publics en lien avec la justice ». L'objectif est d'être en adéquation avec la vocation de l'Îlot en ayant un regard appuyé et bienveillant sur nos salariés en CDDI.

Pour cela, nous avons deux Conseillères en insertion professionnelle (CIP), trois Encadrants technique en insertion (ETI) et un chef d'équipe.

Toutefois, c'est l'ensemble du personnel permanent qui est sensibilisé sur le sujet.

3. Moyens financiers

Les charges d'exploitation représentent 2 103 399 €, qui se répartissent entre :

- ✓ Les frais du personnel permanent : 29,8 %
- ✓ Les frais du personnel ACI (Sans ASP) : 34,4 %
- ✓ Les achats/fluides : 17,9 %
- ✓ Les locations immobilières et les services extérieurs : 11,8 %
- ✓ Les amortissements : 1,9 %
- ✓ Les autres charges et taxes : 4,2 %

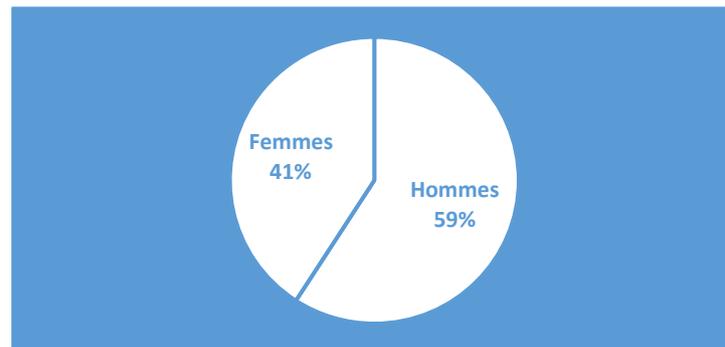
Pour couvrir ces charges, l'Îlot a eu recours à ces sources de financement :

- ✓ Subventions publiques : 53 %
- ✓ Facturation externe et interne : 42 %
- ✓ Fonds propres de l'association et dons : 5 %

LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2023

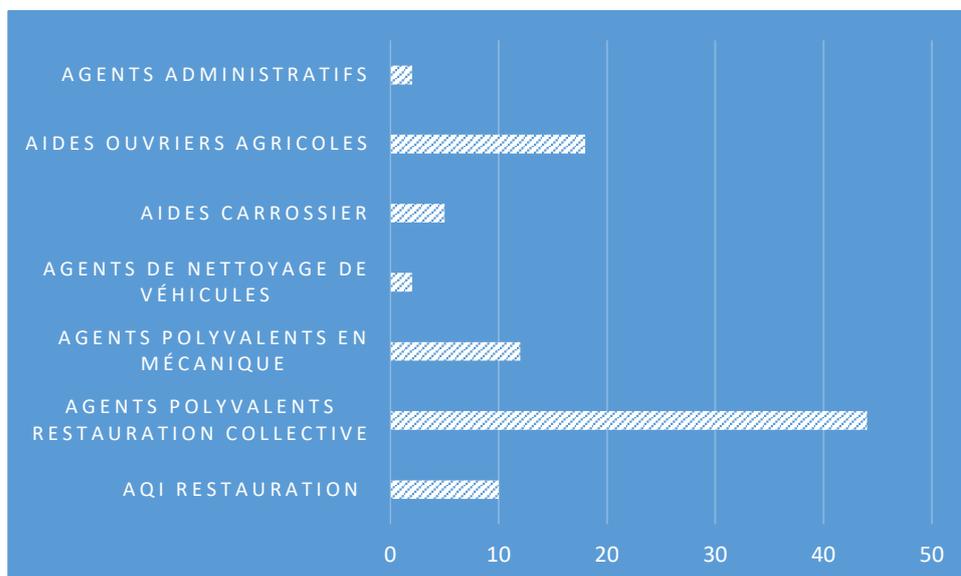
1. Profil

En 2023, 96 personnes ont été accueillies (dont 38 entrées) : les hommes représentent 59 % (55 personnes) et les femmes 41 % (38 personnes).



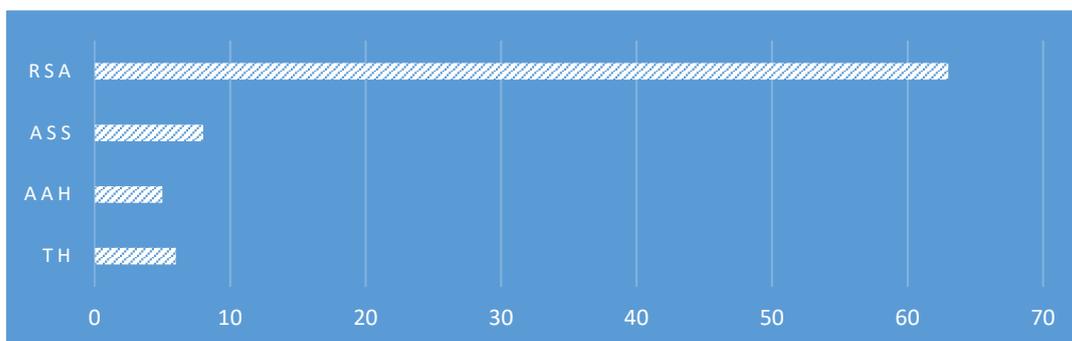
Les postes occupés :

- ✓ 10 AQI restauration (3 hommes, 7 femmes) ;
- ✓ 44 agents polyvalents restauration collective (21 hommes, 23 femmes) ;
- ✓ 12 agents polyvalents en mécanique (11 hommes, 1 femme) ;
- ✓ 2 agents de nettoyage de véhicules (2 hommes) ;
- ✓ 5 aides carrossiers (4 hommes, 1 femme) ;
- ✓ 18 aides ouvriers agricoles (12 hommes, 6 femmes) ;
- ✓ 2 agents administratifs (secteur mécanique) (1 homme, 1 femme) ;



Les catégories :

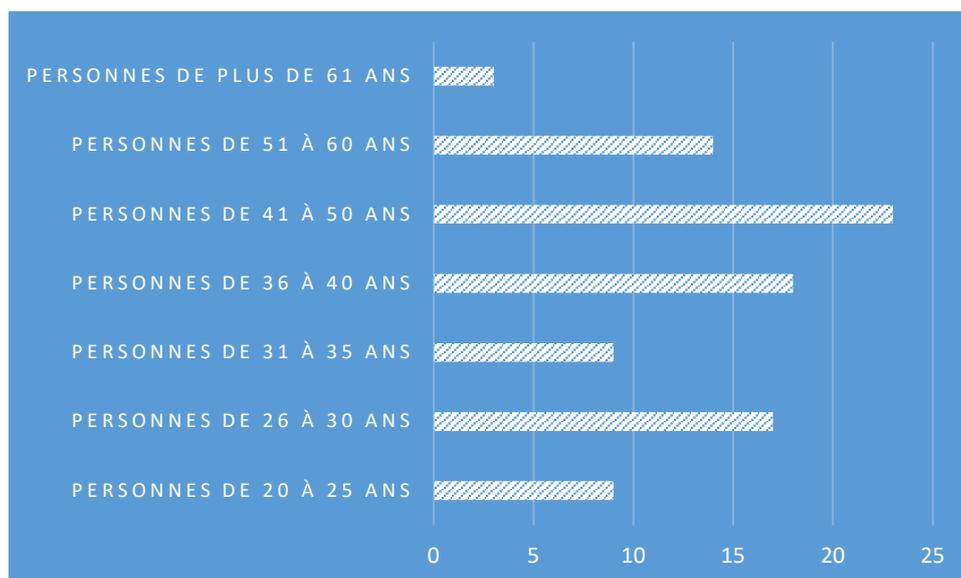
- ✓ 6 Travailleurs handicapés (TH) ;
- ✓ 5 Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ;
- ✓ 8 Allocataires de solidarité spécifique (ASS) ;
- ✓ 63 Allocataires du Revenu de solidarité active (RSA).



2. Moyenne d'âge

La moyenne d'âge est de 39,8 ans selon la répartition suivante :

- ✓ 9 personnes moins de 26 ans ;
- ✓ 17 personnes de 26 à 30 ans ;
- ✓ 9 personnes de 31 à 35 ans ;
- ✓ 18 personnes de 36 à 40 ans ;
- ✓ 23 personnes de 41 à 50 ans ;
- ✓ 14 personnes de 51 à 60 ans ;
- ✓ 3 personnes de plus de 61 ans.

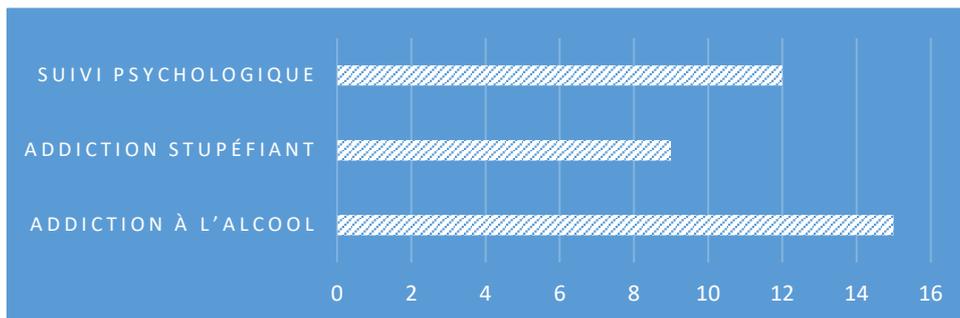


3. État de santé

Personnes présentant des soucis de santé : 46 personnes

Dont :

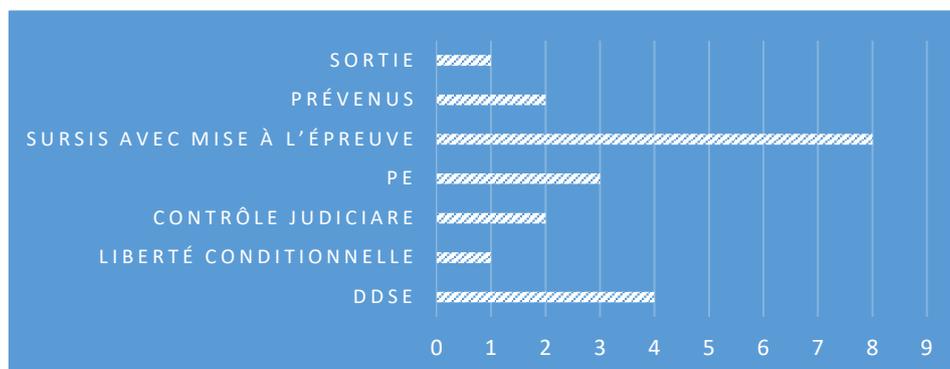
- ✓ 15 souffrant d'addiction à l'alcool (12 hommes, / 3 femmes) ;
- ✓ 9 souffrant d'addiction aux stupéfiants (8 hommes, /1 femmes) ;
- ✓ 12 ont besoin d'un suivi psychologique (7 hommes, /5 femmes) ;



4. Situation au regard de la justice

21 personnes soit 22,6%, dont :

- ✓ 19 % DDSE (4 personnes) ;
- ✓ 4,8 % Liberté conditionnelle (1 personne) ;
- ✓ 9,5 % Contrôle judiciaire (2 personnes) ;
- ✓ 14,3 % PE (3 personnes) ;
- ✓ 38,1 % Sursis avec mise à l'épreuve (8 personnes) ;
- ✓ 9,5 % Prévenus (2 personnes) ;
- ✓ 4,8 % Sortie (1 personne).



5. Situation au regard de l'emploi

Taux de sorties dynamiques (47,4 %)

Taux de sorties dynamiques/sorties comptabilisées :

47,4 % de sorties dynamiques	Emploi durable	Emploi de Transition	Sorties positives (formation, poursuite parcours IAE)	Autres sorties positives
Nb salariés	4	5	3	6
%	22,2%	27.8%	16,7	33,3

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

1. Vie de l'équipe

De nouveaux défis, de nouveaux équipiers.

Notre équipe s'est étoffée pour faire face à de nouveaux challenges : mise en place du TIG pédagogique, atelier en détention, accompagnement renforcé via le réseau « Convergence ». De nouveaux talents ont donc été recrutés en qualité de : chargée de programme « Mobilisation vers l'Emploi », encadrant technique et conseillère en insertion professionnelle sur le chantier au centre pénitentiaire de Beauvais.

2. Actions d'accompagnement

Une adaptation de nos ateliers à un public éloigné de l'emploi.

Nous constatons des problématiques très encrées et un retour compliqué vers l'emploi de nos publics. C'est pour cela que nous mettons en place des partenariats avec les acteurs locaux et adhérons à des programmes spécifiquement développés en ce sens.

Le nombre de bénéficiaires du RSA a diminué depuis 2022. Comme cité ci-dessus, nous avons aujourd'hui des personnes aux problématiques plus profondes.

Nous avons eu beaucoup d'abandons en cours de parcours, de situations où le travail en équipe est un frein.

Une fois ce constat réalisé, il nous a fallu imaginer des solutions afin d'adapter notre accompagnement.

Ainsi, des ateliers collectifs se mettent en place afin d'améliorer le « travailler ensemble ».

3. Évolution de nos ateliers

Un nouveau métier.

En créant un atelier au centre pénitentiaire de Beauvais, nous avons mis en place une nouvelle catégorie de poste : « Agent de tri / valorisation de textile ».

Ce travail est le fruit d'une collaboration entre le CP de Beauvais, la DEETS de l'Oise, la DISP de Lille et de la Direction des nouveaux projets de l'Îlot.

Pour cela, nous avons recruté un encadrant technique d'insertion afin de piloter ce dispositif, acheté des machines de découpe de chiffon, des tables de travail, etc...

Devant les spécificités de ce public, notre accompagnement social et professionnel est réalisé par un membre de l'équipe de Montières ayant œuvré en qualité de CPIP (milieu ouvert) précédemment.

TRANCHE DE VIE

Accompagnement mutualisé CHRS/ACI

Rachida El Idrissi est conseillère en insertion professionnelle au sein des Ateliers.

Elle réalise des ateliers et des permanences au seins des CHRS Thuillier et Augustins. Cela permet de travailler de concert avec les équipes « hébergement » sur la détection des personnes ayant la possibilité d'avancer sur un projet professionnel.

C'est ainsi que Monsieur Georges a été repéré :

Le 04 octobre 2023 à 08 heures 30, Mr Georges, arrive avec le sourire, et pleins d'étoiles dans les yeux aux ateliers de Montières au sein de l'atelier Mécanique.

Âgé de 54 ans, originaire de la Sarthe, Mr Georges est issu d'une fratrie de 4 enfants, de ses souvenirs de jeunesse, il évoque une vie familiale heureuse, un père qui travaillait dans le bâtiment et une mère au foyer. Très choyé, et le plus couvé par ses parents du fait d'être le dernier de ses frères et sœurs, il explique avoir profité de cette place du « petit dernier ». Très vite à l'adolescence, il rencontrera celle qui deviendra par la suite la mère de ses deux enfants, Mr Georges ne travaillait pas, s'enchaînent les problèmes financiers, puis le trafic de stupéfiants... le couple se sépare.

Mr Georges cumulera au total 3 incarcérations, dont une peine de prison de 15 ans.

À sa sortie de détention, Mr Georges souhaite être accompagné pour entreprendre des démarches Professionnelle. Le 23 décembre 2020, il est ainsi accueilli au sein du CHRS les Augustins dans le cadre d'une demande d'aménagement de peine sous la forme d'une Détention à domicile sous surveillance électronique (DDSE) afin d'être accompagné.

Mr Georges se montre très impliqué dans l'accompagnement socio-éducatif proposé, il sait mobiliser ses capacités dans les différentes démarches menées, favorisant son insertion socio-professionnelle, c'est ainsi qu'il a été orienté auprès de la Conseillère en insertion professionnelle. Un CCDI lui a été naturellement proposé le 04 octobre 2023 pour une durée de 7 mois renouvelable en qualité d'aide-mécanicien, en effet ayant des compétences transversales du fait d'un CAP Cycles et cyclomoteurs obtenu en 1987, de ses propres mots il dira le jour de la signature de son contrat de travail ;« une deuxième chance m'a été offerte ».

**Le nom de famille a été changé*

MERCI À NOS PARTENAIRES

- ✓ Conseil départemental de la Somme
- ✓ Conseil départemental de l'Oise
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la Somme
- ✓ Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de l'Oise
- ✓ Le ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion (FSE+)
- ✓ Pôle Emploi
- ✓ Inter réseaux de l'insertion par l'activité économique (IRIAE) en Hauts-De-France
- ✓ Chantier école
- ✓ Mission locale
- ✓ Plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi
- ✓ Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP)
- ✓ Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)
- ✓ Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP)
- ✓ Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DISP de Lille)
- ✓ Centre Pénitentiaire de Beauvais
- ✓ VBM Prod, endiverie à Mézières en Santerre
- ✓ Emmaüs Beauvais
- ✓ Solitex Oise
- ✓ La Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF)



Les Ateliers de l'Îlot

Espace Alliance - ZA de Montières

30 rue d'Abbeville

80 000 AMIENS

03 59 99 08 80

les-ateliers@ilot.asso.fr

www.ilot.asso.fr

